

Grenoble, le 4 avril 2017

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Isère

à

Monsieur Nicolas VEZZUTI
Centre « Les Chalets Saint Hugues »
Lieu-dit Gérentière
38380 SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Objet : accueil de classes en sorties scolaires avec nuitées - envoi d'un rapport d'inspection.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de la visite effectuée au centre « Les Chalets Saint Hugues », situé sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Division
des Elèves
(D.E.L.)

Bureau DEL2

réf n° DEL/FAR/FA/54

affaire suivie par
Fabio ANNETTE

téléphone
04 76 74 78 32

courrier électronique :
ce.381-del-action-educ
@ac-grenoble.fr

adresse postale
Cité administrative
rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex 1

ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier aux remarques figurant dans ce rapport :

- les exercices d'évacuation doivent être effectués **systematiquement** lors de chaque séjour scolaire avec nuitée(s) et consignés dans le registre de sécurité,
- l'ensemble du personnel saisonnier doit être **formé** à l'exploitation du système de sécurité incendie,
- les radiateurs électriques à proximité des douches dans les chambres doivent être vérifiés par un expert,
- les consignes de sécurité dans les chambres doivent être rendues plus lisibles pour les enfants,
- des pictogrammes doivent être mis en place pour permettre aux enfants de mieux s'orienter dans le bâtiment,
- des livres et documentaires de littérature jeunesse, ainsi que des kits ou malles pédagogiques pour étudier la faune et la flore doivent être mis à disposition.

Vous trouverez ci-joint la capacité maximale d'accueil de votre centre, qui devra être affichée à l'accueil du centre.

Votre numéro d'inscription dans le répertoire des centres du département de l'Isère est le **4.94.80.38.1108**. Cette application est mise régulièrement à jour et se trouve sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Isère, à la rubrique « répertoire des centres et des intervenants extérieurs ».

Je vous précise que je fixe la capacité d'accueil maximale des structures pour un nombre d'élèves et un nombre de classes, et ce, **quelle que soit l'origine des classes : école publique, privée sous contrat, privée hors contrat, collège ou lycée public, privé sous contrat, privé hors contrat, Institut médico-éducatif, autres structures...** (ref. circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 et circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005).

Pour le recteur et par délégation,
pour la directrice académique
et par subdélégation,
le directeur académique adjoint,


Etienne MOREL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE LES CHALETS SAINT HUGUES à SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

**CAPACITE D'ACCUEIL
POUR LES SORTIES SCOLAIRES ET
SEJOURS DE CLASSES : 130 élèves
Soit 4 classes**

Dans certains cas, des dérogations à la capacité d'accueil peuvent être accordées avant le séjour – veuillez contacter la division des élèves.

La capacité d'accueil comprend toutes les classes accueillies, quelle que soit leur origine : école publique, privée sous contrat, privée hors contrat, collège, lycée (public, privé sous contrat, privé hors contrat, autres établissements ou autres structures (IME etc...)).

Tout dépassement de capacité d'accueil qui serait constaté lors d'un séjour, doit être **IMMEDIATEMENT** signalé à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Isère, par les enseignants ou adultes encadrant la sortie, et entraînera la suspension du centre du répertoire départemental « sorties scolaires ».

Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Isère
Division des élèves :
TEL : 04 76 74 78 32
MAIL : ce.38i-del-action-educ@ac-grenoble.fr

Inspection départementale de la circonscription :
IEN VOIRON 3
TEL : 04 57 23 50 10
MAIL : ce.0383407X@ac-grenoble.fr